

"Je souhaiterais avoir une précision sur la vitesse de dissolution d'un PA. Peut-on considérer que la vitesse de dissolution dépend de la nature du principe actif ? Dans la correction d'un QCM cela était compté faux, mais si on s'appuie sur l'équation de Noyes et Whitney, peut-on dire qu'elle y dépend indirectement puisqu'elle dépend de la concentration à saturation du produit à dissoudre ?"

Pour cet item j'aurai tendance à dire qu'il est faux mais je ne suis pas certaine de ce que j'avance (la nature du PA n'est pas directement dite dans la formule ni dans le cours)

La vitesse de dissolution dépend la différence entre la concentration à saturation et la concentration à l'instant donc pas d'impact de la nature sur la vitesse

Pour la question, on peut mettre faux

La bonne réponse que la solubilité dépend la nature de produit

concernant la classification BCS :

"le système est basé sur la structure chimique des principes actifs"

merci pour l'explication !"

Voici ma réponse pour la cet item :

"Je suppose que cet item est compté faux car dans le cours il est bien précisé que le système de classification BCS se base sur la perméabilité intestinale + solubilité du PA. Cette année le prof a bien dit que : classification BCS => perméabilité intestinale + solubilité du PA

Je pense que c'est ça qu'il faut retenir !"

Tout à fait, la structure chimique a un impact mais la classification est basée sur la solubilité et l'absorption

"Petite question, concernant la stérilisation par chaleur sèche (p.28) il est écrit "- A 180°C pendant 2h++++++", j'ai bien compris qu'il avait dit 2h au présentiel mais je fais le cours avec son diapo sous les yeux en même temps et dedans il a laissé "180°C pendant 30 mn" comme l'ancien prof. Est-ce qu'on est vraiment vraiment sûre qu'il faut retenir 2h et pas 30 minutes ? Désolé d'insister mais vu que c'était un point important qui tombait avec l'ancien prof et que lui aussi l'a mis en jaune sur son diapo y'a de fortes chances que ça tombe donc je préfère être sûre"

Je lui ai répondu qu'il fallait retenir 2h car vous aviez bien insisté en présentiel sur le fait que c'était inscrit dans la pharmacopée mais je préfère être certaine de ce que je lui avance étant donné que dans votre diaporama il y a écrit 30 minutes.

Je confirme que c'est bien 2h et s'il y a une question sur ce sujet, ça sera par exemple > 30 min (vrai), 10 min par exemple (faux) pour éviter une confusion

« Dans le cadre de la filtration stérilisante, est ce que on considère que la filtration est proportionnelle à la concentration à saturation ( $C_s$ ) ou à ( $C_s - C_t$ ) ? »

Il n'y pas en lien entre la filtration stérilisation et ces concentrations

Il faut juste vérifier qu'on fait la filtration stérilisation sur une solution non saturée pour éviter la perte de l'actif

« Si on considère que les cyclodextrines sont dégradées dans le colon (changement de version de l'année dernière) alors est ce que le Principe actif serait absorbé dans le colon/rectum ? »

La dégradation des cyclodextrines se passe dans le colon mais l'actif peut décomplexé avant ce qui permet d'une absorption intestinale

« Bonjour, considérez-vous que la cristallisation d'une ou plusieurs molécules de solvates avec un principe actif conduisent à la formation d'une nouvelle molécule ?

Non, ce n'est pas une nouvelle molécule car c'est une modification physique (cristallisation) mais c'est une nouvelle forme de l'actif

« Chers professeur, À propos d'un item sur les cyclodextrines: « les cyclodextrines sont des molécules très riches en groupements chimiques hydroxyles », considérez vous qu'il soit puisse être compté comme vrai (puisque les cyclodextrines permettront d'augmenter la solubilisation d'un principe actif) ou considérez-vous cela comme faux puisqu'il va falloir les substituer par ces groupements hydroxyles afin d' augmenter leur solubilité ?

Pas très claire la question, mais on peut compté comme vrai

- À propos d'un autre item, concernant les formes moléculaire « solvates » : « La cristallisation d'une ou plusieurs molécules de solvate avec un principe actif conduit à la formation d'une nouvelle molécule », considérez-vous qu'il soit vrai (car il s'agit d'une forme solide différente du même principe actif) ou doit-on le considérer comme faux (le principe actif reste toutefois chimiquement inchangé, il ne s'agit pas d'une nouvelle molécule au sens chimique strict) ?

Non, ce n'est pas une nouvelle molécule car c'est une modification physique (cristallisation) mais c'est une nouvelle forme de l'actif